



Le Pasteur Paul Ramino saluant le Président Andry Rajoelina (photo d'archives prise à Ambohitsorohitra)

Conseil des Ministres du mercredi 30 Janvier 2013, au Palais d'Etat d'Iavoloha

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Président de la Transition a invité les dirigeants des trois entités chargées de la mise en place du « **Filankevitra ny Fampihavanana Malagasy** » (**FFM**) ou «

Conseil de la Réconciliation Malagasy

» (**CRM**

) et celui du «

Comité de Suivi et de Contrôle de l'application de la Feuille de route

» (**CSC**

) à exposer au Conseil la démarche qu'ils ont adoptée dans le cadre de la mise en place du CRM.

Ainsi, Paul Ramino (*Raiamandreny Mijoro*), Lalao Randriamampionona (*CNOSC*), Nestor Razafindramanitra (

Finona

) et Péri Rasolondraibe (

CSC

) ont fait part au Conseil de l'«

Accord

» qui a été signé par les trois entités de la Société civile citées, et qui porte sur les améliorations de la procédure se rapportant à la mise en place du FFM (

en malgache plus loin

).

Péri Rasolondraibe a également fait part au Conseil de l'entière disponibilité du CSC qu'il préside à accompagner ce processus de mise en place du FFM.

Ci-après, le chronogramme proposé par les orateurs concernant cette mise en place du FFM :

- **Du 31 Janvier au 02 Février 2013** : Election des Membres du Comité de sélection des Membres du FFM.

- **1^{er} Février 2013** : Compilation des 957 dossiers de candidature pour être Membres du FFM.

- **Du 04 au 08 Février 2013** : Enquêtes de moralité sur les 957 candidats avec la contribution du Ministère de la Sécurité intérieure, du Ministère de la Justice et du Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie nationale

- **Jusqu'au 11 Février 2013** : Contrôle de régularité des procédures par le CSC.

- **12 Février 2013** : Envoi au Gouvernement de Transition d'Union nationale des 44 noms des Membres sélectionnés du FFM pour nomination par Décret en Conseil des Ministres.

Le Président de la Transition a recommandé aux trois Ministères concernés de collaborer entièrement avec les trois entités (*Raiamandreny Mijoro*, *CNOSC*, *Finona*) et le CSC pour que le FFM soit mis en place, dans les normes requises et à la date indiquée.

